



Zoom sur... l'Otiorhynque

L'Otiorhynque (*Otiorhynchus sulcatus*) cause de nombreux dégâts principalement en pépinière. A de fortes intensités, il nuit non seulement à la qualité commerciale de la plante (morsures sur feuilles) mais compromet aussi la survie de la plante (morsures racinaires). Le cycle de vie de l'otiorhynque comporte une seule génération par an et la larve constitue le stade le plus nuisible en culture. Durant toute sa vie d'adulte (soit environ 5 mois depuis fin mai/ début juin), l'otiorhynque ne cesse de pondre.

Détection : Les adultes sont rarement observés du fait de leur activité nocturne. Les larves, plus communément repérées, se dissimulent dans le substrat où elles mangent les racines et creusent des galeries. On les trouve de préférence à la périphérie du pot et autour du collet.



Figure 1: Larves d'otiorhynques (AREXHOR Grand Est)



Figure 2: Adulte d'otiorhynque (AREXHOR Pays de Loire)

Lutte : La lutte s'oriente surtout sur les larves, responsables de la majorité des dégâts. L'utilisation de nématodes (*Heterorhabditis bacteriophora*) est vivement conseillée pour



Figure 1: Dégâts d'otiorhynque adulte sur photinia (AREXHOR Grand Est)

des traitements curatifs. Conditions nécessaires pour les nématodes : un substrat bien humide et à 12°C minimum. Il est aussi possible, tout en faisant appel à un produit de biocontrôle d'agir en préventif. Le champignon *Metarhizium anisopliae* F52, disponible en granulé, peut être directement incorporé au substrat. Il permet une protection sur le plus long terme : 1 an. L'association des nématodes et du champignon entomopathogène est conseillée de même qu'un minimum de deux traitements avec nématodes (le premier au printemps et le second à l'automne).

Une lutte culturale peut aussi être mise en place avec l'implantation au sein des parcelles de plants de Bergénia et d'Heuchère. Lors d'essais menés au sein de l'ASTREDHOR, ces plantes se sont révélées très attractives pour les otiorhynques. Elles peuvent donc servir de plantes-pièges et protéger la culture voisine en attirant le ravageur.

En dernier recours, l'usage de thiaclopride est autorisé tout comme celui du thiamethoxam. Ce dernier est par ailleurs peu toxique pour les nématodes.



Le saviez-vous ?

Le nouveau catalogue des usages sera très prochainement mis en place. L'arrêté prévoyant sa mise en œuvre est paru au journal officiel le 30 mars 2014.

De nombreux usages ont été redéfinis parmi lesquels celui des « Cultures ornementales » qui regroupe maintenant « Arbres et arbustes, rosier, cultures florales et plantes vertes et les bulbes ornementaux ». L'usage « Arbres et arbustes » existe par ailleurs et concerne « Toutes espèces ligneuses de feuillus et résineux produites en pépinières ornementales et forestières, peupleraies, oseraies, palmeraies, plantations de sapins de Noël, vergers à graines, subéraies cultivées, truffières artificielles, boisement de terrains agricoles, taillis à courte et à très courte révolution » (extraits tirés de l'annexe de l'arrêté du 26 mars 2014). Le catalogue des usages se simplifie donc en réduisant le nombre d'usages qui passe de 2900 à 1600.

Très prochainement le changement devrait être effectif sur e-phy. Les migrations d'usages sont d'ores-et-déjà visibles sur l'annexe 2 de l'arrêté précédent (http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2014-Annexe_2_de_l_arrete_cle0af281.pdf). Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter la station.

Du côté de la station

Comme beaucoup le savent déjà, AREXHOR Grand Est a réalisé des fiches de synthèse technique. Ce projet « Méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : de l'expérimentation à l'exploitation », subventionné par France Agri-Mer a permis de réaliser douze fiches dont cinq en floriculture et sept en pépinière. Visibles sur le site de la station dans la rubrique « Conseils et Vidéos » (<http://www.envies-de-jardin.com/Conseils-et-Videos.7.0.html>), ces nouvelles fiches ont pour titre :

- En Floriculture :
 - Effet de l'incorporation de micro-organismes dans le substrat
 - Effet des stimulateurs racinaires
 - Intérêts des extraits de plantes fermentées
 - Stimulateurs des Défenses Naturelles et rouille du chrysanthème
 - Filtres lumineux et régulation de croissance
- En pépinière :
 - Lutte biologique contre les otiorynques
 - Lutte biologique contre les hannetons
 - Effet des champignons mycorhiziens
 - Effet de l'incorporation de micro-organismes dans le substrat
 - Effet des stimulateurs racinaires
 - Intérêt des extraits de plantes fermentées

Agenda 2014

- ✓ **Formation Fleurs Comestibles :**
24 et 25 juin
- ✓ **Journées Techniques :** 26 juin
- ✓ **Stage Document Unique**
Date à fixer voir PJ



L'objectif de ce bulletin est de présenter les méthodes alternatives aux produits phytosanitaires en horticulture et pépinière afin de réduire leur utilisation et de limiter la pollution des eaux.

Ce bulletin a été rédigé par AREXHOR Grand Est grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

AREXHOR Grand Est 28 Rue du Chêne, 88700 ROVILLE AUX CHENES.
Station : 03-29-65-18-55. Portable Emeline NOTTE : 06-23-04-03-85.